

**PRIMATURE**

-----  
**PORTE-PAROLE DU GOUVERNEMENT**



**BURKINA FASO**

-----  
*Unité-Progrès-Justice*

Ouagadougou, le 02 mai 2022

## COMMUNIQUE

Le gouvernement de la transition suit avec attention l'évolution de l'affaire judiciaire relative à l'extradition de Monsieur Paul François Compaoré, mis en cause dans l'assassinat le 13 décembre 1998 à Sapouy, du journaliste d'investigation Norbert Zongo.

Le ministère en charge de la Justice, compétent dans la gestion de cette affaire, a déjà communiqué à qui de droit et à bonne date toutes les réponses aux questions qui lui ont été posées dans le cadre de cette affaire à la demande des autorités françaises.

En l'étape actuelle, le gouvernement rassure la presse nationale et internationale de toute sa disponibilité à jouer sa partition pour ce qui relève de ses compétences afin de faciliter l'aboutissement de ce dossier emblématique tout en restant attaché au principe de vérité. Le gouvernement fait confiance aux autorités compétentes engagées dans ce dossier.

Le Porte-parole du Gouvernement



Wendkouni Joël Lionel BILGO